



**SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE
NIPISSING-PARRY SOUND**

Section Transport – Sécurité des élèves	Révisé le 31 juillet 2012
<p>SS – 008 Programme de brigadiers et brigadières d'autobus scolaire</p>	
<p>Énoncé général</p>	<p>Les Services de transport scolaire Nipissing-Parry Sound appuient entièrement le recours aux brigadiers et brigadières à bord des autobus scolaires.</p> <p>Lorsque l'opportunité existe, les STSNPS assureront la liaison et développeront un partenariat avec la CAA, les autorités locales de services de police et d'urgence, les transporteurs et les conseils scolaires membres afin d'établir des programmes de brigadiers et brigadières dans la région qu'ils desservent.</p>
<p>Procédure opérationnelle</p>	<p>Chaque année, le directeur ou la directrice de l'école, en collaboration avec le conducteur ou la conductrice d'autobus scolaire, soumettra le nom d'élèves aptes à participer au programme de brigadiers et brigadières.</p> <p>Les brigadiers et brigadières doivent remplir un formulaire de demande à agir comme brigadiers et brigadières signé par un parent/un tuteur/une tutrice et le directeur ou la directrice de l'école. L'école gardera ces formulaires en filière à l'école.</p> <p>Des cours de formation seront offerts aux élèves qui ont reçu l'approbation afin d'assurer qu'ils ou elles ont les compétences et l'information nécessaires pour exercer leurs fonctions à titre de brigadiers ou brigadières. Les STSNPS assisteront et collaboreront avec les conseils scolaires membres, les autorités locales de services de police et d'urgence, les transporteurs et autres parties communautaires pertinentes intéressées pour fournir cette formation chaque année.</p> <p>Les fonctions principales des brigadiers et brigadières sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. d'assister les jeunes élèves à monter à bord et à descendre de l'autobus; 2. d'assister les élèves qui doivent traverser le chemin à le faire en toute sécurité sous la protection des feux clignotants de l'autobus scolaire; 3. d'assister en cas de situations d'urgence; 4. de favoriser des qualités de leadership, de responsabilité et de bon citoyen ou bonne citoyenne. <p>Tout élève, y compris un brigadier ou une brigadière, qui est témoin d'une mauvaise conduite sur l'autobus et qui croit qu'une personne adulte devrait être mise au courant de la situation devrait signaler l'incident à leur directeur ou directrice.</p>



Nipissing - Parry Sound

SS – 008

SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE NIPISSING-PARRY SOUND

	<p>En tout temps après la formation, les STSNPS peuvent évaluer les brigadiers ou brigadières pour s'assurer que l'individu a retenu et pratique activement les procédures et protocoles enseignés lors de la formation.</p>
--	--